

---

# PROJET PEDAGOGIQUE

## Accueil de loisirs 11/14 ans

2020 - 2021

---



---

**MJC Centre Social**  
**NINI CHAIZE**

---

---

# Sommaire :

---

## Présentation de la structure :

- I. Historique ..... 3
- II. Présentation du projet éducatif..... 3-4

## Fonctionnement du centre de loisirs des 11-14 ans :

- I. Introduction ..... 5
- II. Conditions d'inscriptions au centre de loisirs..... 6
- III. Aspect sécurité et suivi sanitaire ..... 6

## Organisation et mise en œuvre :

- I. Caractéristique général du centre de loisirs des 11-14 ans ..... 7

## Les objectifs :

- I. Les objectifs généraux ..... 8
- II. Les objectifs opérationnels..... 8
- III. Moyen / Méthode ..... 9
- IV. Présentation d'une journée type..... 9-10

## Evaluation / Bilan :

- I. Bilan ..... 10

# Présentation de la structure :

---

## I. Historique :

La Maison des Jeunes et de la Culture Nini Chaize est une association régie par la loi 1901 et est affiliée à la Fédération Régionale et bi-départementale (Drôme-Ardèche) "Les M.J.C en Rhône Alpes" et à la fédération des centres sociaux de la Drôme. Elle est agréée association de jeunesse et d'éducation populaire par l'Etat et elle est implantée sur le territoire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme.

Fidèle aux valeurs de l'éducation populaire qu'elle défend au quotidien, l'association développe des actions envers tous les publics du territoire de la Communauté de Commune du Crestois et du Pays de Saillans : actions culturelles, activités sportives et de loisirs, animation locale et de proximité.

En septembre 2007, la MJC s'est engagée dans une démarche de création d'un centre social pour le territoire intercommunal du Crestois et Pays de Saillans. L'année 2008 a donc été riche de rencontres, d'échanges et d'apprentissages pour donner lieu à la concrétisation de son projet social de territoire. Les efforts des habitants et des administrateurs de l'association ont été récompensés par la Caisse d'Allocation Familiales qui a accordé l'agrément de Centre Social à la MJC à partir de janvier 2009.

## II. Présentation du projet éducatif :

La MJC/CS Nini Chaize est un espace émancipateur et de ressource pour la jeunesse aussi bien dans l'accompagnement de projets collectifs, dans le partage d'une vie locale que dans la résolution de problématiques individuelles qui les concernent. Notre travail éducatif s'inscrit dans une logique d'accompagnement des jeunes pendant leur temps libre.

Nous souhaitons accompagner les jeunes collectivement à se questionner sur leur environnement et de leur permettre à travers des activités socioculturelles de construire leur identité. Parce que nous considérons que la jeunesse est une richesse dans notre société et que nous avons comme rôle principal de favoriser l'épanouissement et l'émancipation de ce public, nous nous proposons dans nos missions de travailler autour de 3 axes majeurs :

### **La citoyenneté et le pouvoir d'agir**

Notre association est un outil éducation populaire au service des jeunes. Par la rencontre, le contact, la confiance que nous tissons avec les jeunes nous souhaitons leur permettre de prendre conscience en leurs capacités, leur légitimité à être acteur.trice de leur vie, dans la perspective d'accroître leur pouvoir d'agir en tant que jeunes. Nous avons vocation, à travers nos actions de former des citoyens « éclairés » capables de faire leurs propres choix de vie.

### **La reconnaissance de chaque jeune et leur socialisation**

- × Créer un espace d'accueil inconditionnel pour chaque jeune.
- × Rendre chaque jeune légitime à être, à dire, à faire, à agir par une posture adaptée de l'adulte
- × Favoriser l'échange, le partage, la discussion par la lutte contre toutes formes de discriminations (sexistes, racistes, âgistes...).
- × Faire des espaces que l'on créait avec les jeunes des lieux de liberté d'expression et d'écoute
- × Soutenir les initiatives venant des jeunes, pour nos espaces éducatifs permettent l'émergence de projets collectifs réalisables.
- × Être un espace d'apprentissage de la vie collective

### **La Créativité et l'ouverture culturelle et sociale**

Pour favoriser la créativité et l'ouverture culturelle des jeunes, il est donc nécessaire :

- × d'enrichir l'expérience du jeune par l'apprentissage de techniques permettant l'expression
- × de donner à chacun.e la possibilité de se valoriser dans des activités variées, intellectuelles, manuelles, sportives, culturelles...
- × de compléter l'action éducative des parents, de l'école et des institutions par la découverte de nouveaux horizons pédagogiques, collectifs, rompant avec les discriminations que les jeunes subissent régulièrement dans leur quotidien.
- × de sensibiliser les jeunes à de nouveaux rapports culturels, dans un état d'esprit marqué par la curiosité et la tolérance.

## **Fonctionnement du centre de loisirs :**

---

### **I. Introduction :**

Dans le cadre du contrat Enfance/ Jeunesse qui est établi entre la C.C.C.P.S, la C.A.F, la MJC/CS Nini Chaize, organise et met tout en œuvre pour proposer des accueils collectifs de mineurs de qualité. Ainsi, de façon régulière, nous effectuerons un travail de réflexion sur les questions éducatives et pédagogiques, et ce, afin d'accompagner au mieux les familles et les jeunes du territoire. Pour ce faire, la MJC/CS Nini Chaize dispose de différents secteurs d'animation:

#### **Secteur Enfance/Jeunesse :**

- × Accueil de loisirs 6/11 ans
- × Accueil de loisirs 11/14 ans
- × Accueil de jeunes 15/17 ans
- × Relais «accompagnement de projet jeunes » DDCS/CAF

## Accueil de loisirs 11-14 ans :

### Date d'ouverture du centre de loisirs :

Du 5 septembre 2018 au 2 août 2019

### Lieu d'implantation :

Bocal Jeunes - Locaux de la MJC Centre Social Nini Chaize – Aouste/Sye

MPT de Mirabel et Blacons

### Composition de l'équipe d'encadrement : (Personnel permanent de la structure).

#### *Directeur.trices et du centre de loisirs 11-14 ans*

NEZOU Mathieu (BPJEPS – UCC ACM)

#### *Animateur.trice du centre de loisirs 11-14 ans*

DORE Guillaume (BPJEPS – UCC ACM)

### Public accueilli :

Centre de loisirs pour 12 jeunes de 11-14 ans issus de la Communauté de communes du Crestois et du pays de Saillans-cœur de Drôme.

## II. Conditions d'inscriptions au centre de loisirs :

Pour toutes participations au centre de loisirs des 11/14 ans, l'inscription sera obligatoire. En effet, dans un souci de respect des règles régissant les accueils collectifs de mineurs, chaque représentant légal d'un mineur devra au préalable remplir dûment un dossier d'inscription comportant différents éléments indispensables au vue d'une prise en charge de qualité.

### Dossier d'inscription :

- × Fiche d'inscription et de renseignements de la famille
- × Fiche sanitaire du jeune
- × Attestation d'assurance du jeune
- × Photocopie des vaccins (à jour) du jeune

*La validation d'inscription au centre de loisirs est effective lorsque le dossier est rendu complet et accompagner du règlement correspondant.*

## III. Aspect sécurité et suivi sanitaire :

La MJC/CS Nini Chaize, au travers de son.sa directeur.trice de centre de loisirs est garante de la bonne application des normes de sécurité imposées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ainsi, le.la directeur.trice met tout en œuvre pour s'assurer du bon suivi de chaque participant.e au centre de loisirs.

- × Un taux d'encadrement est d' **1 animateur.trice pour 12 jeunes**
- × Une fiche sanitaire et un dossier d'inscription dûment remplie pour chaque participant.
- × Un respect du code du sport pour chaque activité à caractère sportive.
- × Un suivi nominatif de tous traitements ou soins en cours pour le.la jeune.
- × Un règlement intérieur spécifiant les horaires de prise en charge des mineurs.
- × Un lieu de stockage (contrôler quotidiennement) pour les repas que les participants amènent pour le midi.
- × Mise en place de l'affichage obligatoire sur les A.C.M.
- × Un téléphone portable pour que l'animateur référent puisse appelez et être joint à tout moment.
- × Une pharmacie contrôlée et en adéquation avec les exigences et préconisations de la D.D.C.S
- × Accueil des parents pour tous les suivis médicaux particuliers.

## Organisation et mise en œuvre:

---

### I. Caractéristique général du centre de loisirs des 11-14 ans :

#### × Caractéristique du public accueilli :

Les jeunes de 11 à 14 ans ne peuvent relever des dispositions relatives aux "accueils de jeunes" réservés aux mineurs âgés de 14 ans et plus. Ils s'inscrivent donc dans les accueils de loisirs organisés dans des conditions d'encadrement habituelles. Ce public est **demandeur d'espaces de liberté** mais se montre cependant **en quête permanente de repères**. Il est capable de prise d'initiative mais il a souvent **besoin d'être stimulé et/ou accompagné** pour mener à bien ses projets dans la durée. Si, à ce stade de leur développement, il apparaît nécessaire de **faciliter et d'encourager l'envie d'agir** chez ces jeunes en leur aménageant pour cela des espaces d'autonomie, il est essentiel de les doter d'un encadrement compétent et de mettre en place des mesures spécifiques aux conditions d'accueil. Cependant, l'envie et le pouvoir d'agir est un apprentissage. La mise en place de temps réguliers et spécifiques à l'accompagnement de leurs envies, idées permettront de rentrer dans un fonctionnement collectif la capacité d'agir de chacun.e.

× **Constats et Intentions pédagogiques :**

Le centre de loisirs présente un cadre bien particulier pour l'accueil des jeunes sur les périodes de vacances. Le fait que les jeunes soient de retour chez eux chaque soir après une journée (excepté pour les mini-camps) ne laisse que peu de temps pour aborder une dynamique collective hors des activités, souvent possible durant la vie quotidienne collective que permet un séjours de vacances, un séjour court...

Aussi, nous prenons en compte qu'un centre de loisirs permet aux parents travaillant en journée d'assurer la garde de leur enfant ; qu'il est donc parfois plus difficile pour le jeune de prendre en main cet espace collectif par manque d'envie ou de motivation, n'ayant pas choisi d'être là. De plus, il est fréquent que la logique d'accueil des jeunes dans un centre de loisirs reste seulement « occupationnelle », c'est-à-dire qu'elle ne sollicite pas la créativité, l'imagination, le pouvoir d'agir ni la participation des jeunes dans la conception des temps collectifs (activités, temps calmes, repas...). Une logique qui porte une importance particulière à l'activité proposée et non pas aux processus de participations que les jeunes auraient à investir pour être acteur.trices de leur propres vacances.

Nous avons alors à cœur de favoriser ce processus basé sur la participation des jeunes. Il permet de nombreux apprentissages, individuels et collectifs, autour du faire ensemble, dans l'acceptation de tous les points de vues et opinions, permettant au groupe d'acquérir peu à peu une réelle autonomie de décision et donc de fonctionnement. Un des objectifs premiers est de sortir l'adulte du centre du fonctionnement du centre de loisirs, rompant ainsi avec sa posture omnisciente, parfois autoritaire et donc le rendant indispensable aux yeux des jeunes. Il faut savoir se rendre « inutile », quand le cadre garantissant la sécurité physique, morale et affective de chaque jeune est bien construit et compris par l'ensemble des jeunes.

Nous souhaitons donc tester une nouvelle approche dans la vie du centre de loisirs, en privilégiant la thématique de chaque semaine (ex: Immersion Nature, Capture ta Réalité...), incitant les jeunes à venir la vivre dans son intégralité, en participant activement à la création collective de son contenu. Nous convenons, bien sûr, qu'il sera plus difficile pour le jeune de se projeter dans ces semaines de centre de loisirs tant que la dynamique collective n'aura pas porté ses fruits en terme de réappropriation de ces espaces communs, dans la capacité que chacun.e ait à participer activement à l'élaboration de nos semaines.

**L'équipe de direction et d'animation :**

Le centre de loisirs 11-14 ans, de la MJC Centre Social Nini Chaize fonctionne sur la multiplicité des énergies apportées par l'ensemble des animateur.trices et directeur.trices présent.e.s tout au long de l'année dans l'accompagnement des jeunes. Par l'implication à l'année de l'équipe salariée permanente dans la continuité pédagogique du centre de loisirs, les différentes équipes constituées sur les différentes périodes de vacances se nourrissent de la dynamique éducative

déjà en place et l'alimentent par leurs regards extérieurs et leurs expériences et méthodes variées.

Pour que l'alchimie éducative puissent être effective à l'arrivée des jeunes et durant l'ensemble de leur séjour, des journées de préparation sont automatiquement mises en place en amont des périodes de vacances.



# Les objectifs :

---

## I. Les objectifs généraux :

1. *Développer la créativité,*
2. *Favoriser la mixité sociale,*
3. *Favoriser la rencontre entre les jeunes.*

## II. Les objectifs opérationnels :

- I.1 Les jeunes sont capables de s'ouvrir à de nouvelles activités à chaque période de vacances.
- I.2 Les jeunes sont capables de créer, des objets, des supports pendant chaque période de vacances.
- II.1 Les jeunes seront capables de former des équipes de filles et de garçons mélangés à la fin des vacances scolaires.
- II.2 Les jeunes seront capables de se mélanger avec différentes personnes à chaque période de vacances.
- III.1 Les animateurs proposent un lieu agréable et respectueux de chacun.
- III.2 Les jeunes accepteront les nouveaux jeunes dans leur groupe.

## III. Moyens / Méthodes :

- I.1 Proposition de nouvelles activités / sorties diverses.
- I.2 Proposition de différentes activités.
- II.1 Pendant les jeux, les équipes soient composées de filles et de garçons.
- II.2 La moitié des jeunes se sont mélangés pendant les jeux.
- III.1 Que la moitié des jeunes se sentent bien au centre de loisirs.

#### IV. Présentation d'une journée type :

##### × Déroulement :

Pour ce faire nous proposerons un planning d'activités sur les différentes vacances qui ne seront pas complété intégralement pour ainsi permettre aux jeunes de pouvoir, eux aussi, se projeter et faire les activités qu'ils souhaiteraient pratiquer. Ce fonctionnement devra nous permettre d'amorcer tout un travail autour de l'accompagnement des jeunes dans une démarche de projet collectif.

##### × Accueil du matin : (9H30 – 12H00)

L'accueil du matin débutera à 9H30 à la Maison Pour Tous de Blacons en présence d'un animateur de la MJC/CS Nini Chaize. Pour les jeunes qui souhaitent venir avant, il leur saura possible de se rendre à la MJC/CS Nini Chaize d'Aouste sur Sye où un animateur les accueillera dès 8h30. Les jeunes qui seront présent à la MJC d'Aouste sur Sye avant 9h30 pourront ensuite bénéficier d'une navette qui les amènera à Blacons.

##### × Le midi (12h00 – 14h00)

Des espaces de restauration seront prévus est organisés sur le site de l'accueil. Les enfants amèneront leur pique-nique tous les midis (sauf en mini-camps). Un frigo sera mis à disposition du centre de loisirs, et ce, afin de s'assurer du bon maintien des aliments amener par les familles.

##### × Les après-midi (14h00 – 18h00).

Les enfants seront pris en charge par l'équipe d'animation pour se rendre sur les lieux d'activités. Concernant les activités pratiquées par les jeunes, se référer aux programmes d'animation de la période.

## Evaluation / bilan :

---

#### I. Bilan :

Le bilan devra reprendre tous les points cités dans le système d'évaluation et devra permettre de proposer des préconisations au vue d'amélioration pour l'avenir du centre de loisirs des 11-14 ans.